

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2025/2453/176 du 13 août 2025 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société LUCAS SARL à exploiter un élévateur à fourches de la marque TOYOTA, du type RR160H, avec le numéro de construction 6612535.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation sus-dite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Sammy Wagner Bourgmestre

Alex Folscheid

Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché en bonne et due forme à partir du ... 2 7 AOUT 2025

Steinfort, le 2...7... AQUI ... 2025

Le bourgmestre

Le secrétaire communal